

1. Emplacement camping : le tarif comprend l'emplacement camping quelque soit l'équipement : tente, caravane, camping-car (électricité en option), 1 véhicule, le nombre de personne annoncé à la réservation ainsi que l'accès pour ces personnes aux sanitaires ainsi qu'à l'ensemble des infrastructures de loisirs et animations (uniquement en juillet/août). Location mobil-home : le tarif comprend le mobil-home (prestation eau, gaz et électricité), 1 véhicule, le nombre de personne annoncé à la réservation (forfait adapté) ainsi que l'accès pour ces personnes à l'ensemble des infrastructures de loisirs et animations (uniquement en juillet/août). Location tente cabanon et Coco Sweet : le tarif comprend la tente (avec installation électrique), 1 véhicule, le nombre de personne annoncé à la réservation (forfait adapté) ainsi que l'accès pour ces personnes aux sanitaires ainsi qu'à l'ensemble des infrastructures de loisirs et animations (uniquement en juillet/août). Taxe de séjour en supplément du 01/01/20 au 31/12/20 selon délibéré de la communauté de communes (0.66€ par jour et par personne de + de 18 ans).

2. La réservation des locations et des emplacements nus est faite suivant le tarif en vigueur moyennant un versement de 25 % de la totalité du séjour à titre d'acompte + les frais de dossier. Tarifs calculés selon le taux de TVA en vigueur au moment de l'impression à savoir 10 %, sous réserve de toute autre modification.

3. Le solde du séjour réservé est payable en totalité 30 jours avant la date d'arrivée concernant les locatifs (mobil-home et tentes aménagées) ou à l'arrivée concernant les emplacements nus (camping-car, caravane ou tente).

4. Pour toute location de résidence, une caution de 200 € (chèque, empreinte bancaire ou espèces) sera demandée à l'arrivée. Pour toute location non restituée dans un état de parfaite propreté, une retenue sera opérée sur la caution (minimum 80 € pour un mobil-home 2 chambres et 100 € pour un mobil-home 3 chambres et 25 € pour le barbecue).

5. Notre accord de réservation (locatif ou emplacement nu) est donné sous réserve des disponibilités à la réception du contrat accompagné de l'acompte, une confirmation avec un bon de séjour vous sera retourné.

6. Tout séjour commencé est intégralement dû, un départ prématuré des clients pendant la période de location ne peut donner lieu à aucun remboursement quelle que soit la raison invoquée. Chaque nuitée de séjour non utilisée (absence, retard...) sera à votre charge. Après 48h de retard sans avoir prévenu, votre location ou emplacement camping seront considérés comme libres.

7. Toute demande d'annulation devra être effectuée dans les meilleurs délais et confirmée par écrit (mail ou courrier), aucune annulation ne pourra être prise en compte sur simple appel téléphonique.

Si une assurance annulation a été valablement souscrite et valablement exercée, les modalités d'annulation et de remboursement sont à effectuer conformément aux conditions générales de l'assureur consultables sur notre site **www.la-plage-camping-ile-de-re.com**

Si aucune assurance annulation n'a été souscrite ou valablement exercée, les indemnités de rupture seront calculées comme suit :

- Annulation avant le 31^{ème} jour précédant la date d'arrivée prévue : acompte de 25% conservé par le camping
- Annulation entre le 30^{ème} et le 16^{ème} jour précédant la date d'arrivée prévue : 50% du montant total du séjour conservé par le camping
- Annulation entre le 15^{ème} et le 1^{er} jour précédant la date d'arrivée prévue : 100% du montant total du séjour conservé par le camping

Les frais de dossier ne sont pas remboursables

8. Assurance annulation : L'assurance annulation ne peut être souscrite que lors de la demande initiale de réservation. Le client s'engage à prendre connaissance des conditions d'assurance proposées lors de sa réservation initiale. Les conditions générales d'assurance annulation sont consultables sur notre site **www.la-plage-camping-ile-de-re.com** et peuvent être transmises par mail sur simple demande.

9. En juillet et août, les emplacements nus sont loués du samedi ou mercredi 14 h au samedi ou mercredi 12 h. Les locations sont louées du samedi ou mercredi 16 h au samedi ou mercredi 10 h.

Dans les 2 cas la réservation est d'au minimum 7 nuits.

10. Le comportement des occupants du camping doit être conforme à la vocation

familiale de celui-ci. Les mineurs non accompagnés d'une personne civilement responsable ne peuvent être admis.

11. L'occupation de la location est limitée à six personnes maximum sauf locatif trois chambres huit personnes, O'Hara, Méditerranée et Coco Sweet quatre personnes maximum. Les enfants de moins d'un an sont comptabilisés dans l'effectif malgré la gratuité.

12. Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de La Rochelle.

RENTAL CONDITIONS

1. Camp site: Price includes the camp site regardless of equipment: tent, caravan, camper van (electricity optional), 1 vehicle, the number of persons stated at booking plus access for these persons to bathroom facilities and all leisure and events facilities (only in July/August). Mobil home rental: Price includes the mobile-home (water, gas, electricity supply), 1 vehicle, the number of persons stated at booking (package price adjusted) plus access for these persons to all leisure and events facilities (only in July/August). Cabanon tent rental and Coco Sweet: Price includes the tent (with electrical installation), 1 vehicle, the number of persons stated at booking (package price adjusted) plus access for these persons to bathroom facilities and all leisure and events facilities (only in July/August). Tourist tax in addition from 01/01/20 to 31/12/20 according to District Council's deliberations (€ 0.66 per day per person over 18 years).

2. The reservation of rentals and bare pitches is made according to the tariffs in force and requires a payment of 25 % of the total as a deposit + the administrative fees. Prices based on VAT at 10 % applicable. VAT rates may be subject to change.

3. The balance is due in full 30 days before the arrival date for rentals and on arrival for bare pitches (camper, caravan or tent).

4. For all residence rentals, a deposit of €200 (check, credit card imprint or cash) is required at arrival. For any rental returned not perfectly cleaned, all or part of the deposit will be retained (minimum of € 80 for a 2 bedrooms mobile home and €100 for a 3 bedrooms mobile home and € 25 for the barbecue).

5. Our approval of the reservation (rental or bare pitch) is given subject to availability at reception of the signed contract accompanied by the deposit, a confirmation with an invoice will be sent.

6. Any stay started is due in full, premature departure of guests during the rental period can not give rise to any refund regardless of the reason given. Each night of unused stay (absence, delay...) will be your responsibility. After 48 hours late without warning, your rental or camping site will be considered free.

7. Any request for cancellation must be made as soon as possible and confirmed in writing (mail or mail), no cancellation can be taken into account on simple phone call. If a cancellation insurance has been validly taken out and validly exercised, the cancellation and reimbursement conditions must be carried out in accordance with the general terms and conditions of the insurer available on our website www.la-plage-camping-ile-de-re.com.

If no cancellation insurance has been taken out or validly exercised, the termination indemnities will be calculated as follows:

- Cancellation before the 31st day preceding the date of arrival: 25% deposit retained by the campsite,
- Cancellation between the 30th and 16th day before the arrival date: 50% of the total amount of the stay retained by the campsite,
- Cancellation between the 15th and the 1st day before the date of arrival: 100% of the total amount of the stay retained by the campsite.

Fees are not refundable.

8. Cancellation insurance: The cancellation insurance can only be taken out during the initial reservation request. The customer agrees to read the insurance conditions offered during his initial reservation. The general conditions of cancellation insurance can be consulted on our website www.la-plage-camping-ile-de-re.com and can be sent by email on request.

9. In July and August, bare pitches are rented from Saturday or Wednesday at 2 p.m. to Saturday or Wednesday at noon. Rental accommodations are rented from Saturday or Wednesday at 4 p.m. to Saturday or Wednesday at 10 a.m. In either case, reservations are for a minimum of 7 nights.

10. The behaviour of campsite occupants must be in compliance with its family nature. Minors not accompanied by a responsible adult are not allowed.

11. Occupation of the rental is limited to a maximum of six people except for three bedroom rentals with a maximum of eight people, O'Hara, Méditerranée and Coco Sweet four persons maximum. The children of less than year are counted in the staff in spite of the free access.

12. Legal jurisdiction: any possible litigation will be exclusively under the jurisdiction of the court of first instance of La Rochelle.